

1 - DOMAINE DE COMPÉTENCE

Direction des rencontres du Championnat de FRANCE par Equipes de tous niveaux

2 - CONDITIONS DE CANDIDATURE

- . Etre licencié (Compétition) à la F.F.T.T.
- . Etre titulaire du grade d'Arbitre Régional ou en Formation Arbitre Régional
- . Avoir 18 ans au moment du passage de la pratique
- . Le candidat ne peut présenter les U.V. 1 et 2 théoriques qu'une seule fois par saison sportive

3 - SESSION DE FORMATION

- * Responsable : CREF arbitrage
- * Intervenant : formateur AR/JA1
- * Caractère : Obligatoire
- * Contenu :
 - . connaissance et analyse du règlement sportif du Championnat de France par équipes
 - . spécificités régionales (Ligue)
 - . brûlage, classement*(la connaissance des règles de jeu est supposée acquise).*
programme et modalités définis par la branche arbitrage de l'IFEF
- * Durée : 8 heures
- * Modalité : selon deux possibilités:
 - Présentiel : dans une salle de formation
 - Hybride: visioconférence (en 3 sessions de 2 heures) et en salle avant UV1 (2h)

4 - CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

* **U.V. 1 théorique :**
Forme : questionnaire à choix multiple (Q.C.M.)
30 questions - Chaque question est notée sur 1 point
Questions 1 à 24 SANS DOCUMENTATION
Questions 25 à 30 AVEC DOCUMENTATION
Durée : 35 minutes
Admissibilité pour l'U.V. 1 : 24 / 30

* **U.V. 2 théorique :**
Forme : exercice pratique - test écrit
Exercice à faire chez soi avec RETOUR OBLIGATOIRE
Durée : 1 heure
Admissibilité pour l'U.V. 2 : 30 / 40

* **U.V. 3 pratique :**
Forme : mise en situation : direction d'une rencontre du Championnat de FRANCE par Equipes
Validation : 34 / 40 selon barème de la fiche d'évaluation pratique

5 - ADMISSION :

Diplôme fédéral de J.A. 1 après validation successive des U.V 1, U.V. 2 et U.V. 3
Le candidat conserve la validation des UV1 et UV2 théoriques en cas de non réussite à l'UV3,

6 - FORMATION CONTINUE :

- * Fréquence : tous les 3 ans